

# Notre association

jeudi 18 décembre 2014, par [Agnès](#)



En 1970, un groupe de généalogistes amateurs fonde à Port-de-Bouc le Centre Généalogique du Midi, la première association de généalogie de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA)

Devant le succès et l'augmentation sans cesse croissante du nombre d'adhérents, originaires des quatre coins de la région PACA, il est décidé de scinder l'association régionale en associations départementales des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse. Cette nouvelle Union Régionale prend le nom de Centre Généalogique du Midi-Provence (CGMP).

C'est dans ce contexte qu'est créée en 1982 l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône (AG13), association de type loi 1901 (sans but lucratif), qui regroupe de nos jours près de 500 généalogistes amateurs des Bouches-du-Rhône et de toute la France.



Le CGMP et l'AG13 sont affiliés à la Fédération Française de Généalogie.

Les missions de l'AG13 sont multiples :

1° Favoriser les contacts et les échanges entre les adhérents par le biais de réunions, de rencontres diverses et de manifestations au cours de l'année.

L'Union Régionale, le CGMP édite un Répertoire Informatique des Patronymes étudiés (RIPE) dans lequel sont recensés tous les patronymes étudiés par les adhérents qui ont bien voulu participer.

2° Apporter à ses membres, débutant ou non, aides, conseils et soutiens dans la recherche de leur propre généalogie.

3° Sauvegarder le Patrimoine National grâce au travail de relevés systématiques des registres paroissiaux et d'état-civil, et des minutes notariales de toutes les communes du département grâce au bénévolat de ses adhérents.

4° Contribuer au développement de la généalogie, science auxiliaire de l'histoire, en participant à la recherche historique moderne, études socio-démographiques, statistiques, monographies, etc.

A Marseille, au bureau de l'AG13, les adhérents ont la possibilité de se réunir et de consulter une bibliothèque riche de tous les relevés systématiques non seulement des Bouches-du-Rhône, mais aussi ceux des Associations Départementales formant le CGMP. Elle exploite et met à la disposition l'outil moderne qu'est l'informatique, des ordinateurs permettent de consulter l'ensemble des relevés déposés et les archives.

Un bulletin trimestriel, le "Provence-Généalogie", organe de liaison du CGMP, facilite les échanges, notamment avec une rubrique Questions/Réponses, et la publicité des actions et manifestations des diverses associations départementales.

Un forum est à la disposition des adhérents de toutes les associations affiliées au CGMP, qui permet de résoudre des questions.